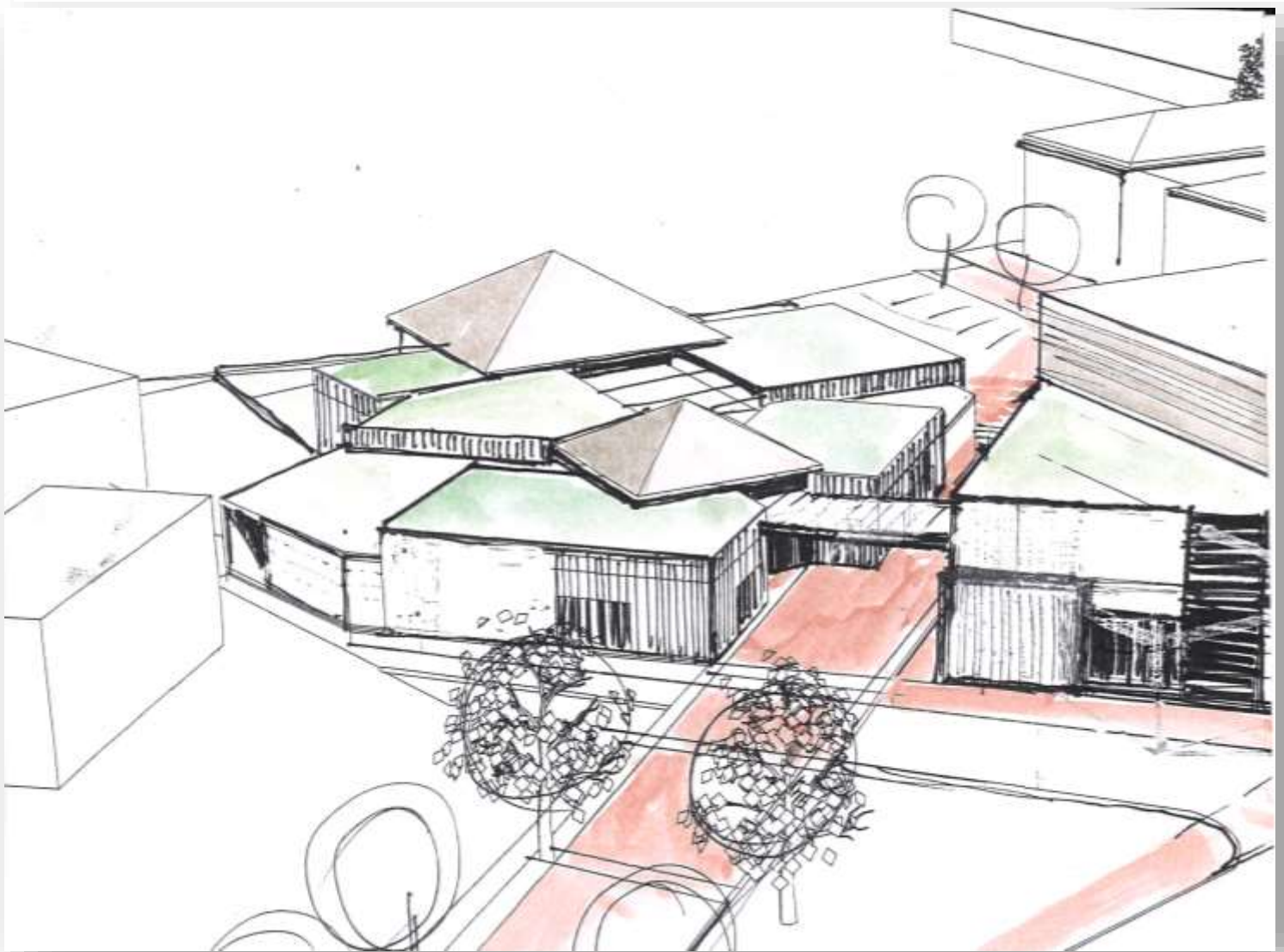


Le Blausascois



Le bulletin municipal n° 73 du 1^{er} juin au 15 août 2020

Ecole Maternelle la Pointe



Mairie

- * En annexe retrouvez les délibérations du conseil municipal en date du 17 juin et du 10 juillet 2020

Actualité

- * Restrictions de circulation pour le passage du Tour de France Cycliste 2020

Dossiers

- * Travaux communaux
Ecole maternelle
Assainissement à la
Garde





Remise de calculettes au CM2

A la rentrée, nos petits CM2 vont rentrer au collège, passage souvent appréhendé par les élèves bien qu'ils y soient bien préparés. La municipalité a tenu à leur offrir un cadeau. **Noémie Dequidt**, adjointe aux affaires scolaires leur a laissé un petit message : « *Nous espérons que tu garderas un très bon souvenir de tes années passées dans les écoles de Blausasc. Pour te féliciter de ton passage en 6^{ème} et t'accompagner durant tes années « collège », la municipalité est heureuse de t'offrir cette calculatrice scientifique* ».

Tous nos vœux de réussite et ... bonnes vacances !!!



« Swing et Basta »

Dans le cadre des soirées estivales du Département et sous l'impulsion de l'intense saxophoniste et chanteur **Sébastien Chaumont**, accompagné de ses musiciens, le groupe nous a dévoilé une musique enracinée dans les multiples traditions encore bien vivantes d'un jazz qui se reconnaît de loin.

Inspirez ... Swinguez et Basta !



Agenda des Festivités fin Août et Septembre

La crise du Corona étant toujours d'actualité, la programmation des festivités est réduite.

- + **Dimanche 16 Août** : « Nils Indjein » Une bonne dose de groove - Entrée gratuite - Soirée estivale du Conseil Départemental - Aire du Festin à 21h - Snack
- + **Lundi 17 Août** : Procession à la Chapelle St Roch - 9h30 Départ devant l'église

Fête patronale de La Nativité :

- + **Vendredi 28 août** à partir de 19h30 ; groupe « Gipsy » et dégustation de Socca à la population - Parvis de la Mairie
- + **Dimanche 6 septembre** : Messe à 16h00 suivi d'un dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts - Discours des autorités suivi d'un apéritif d'honneur offert à la population au Festin



Les emplois d'été

Tout notre été aura tourné autour du Covid, malgré cela la municipalité a quand même voulu maintenir les emplois d'été pour les jeunes du village, en nombre réduit mais permettant de pallier les absences des employés en vacances et de maintenir la propreté du village. Au regard des règles strictes à respecter, c'est un nombre restreint de jeunes qui a été embauché pour la période des vacances scolaires. *Ils ont tout donné pour rendre leur village propre malgré l'extrême chaleur.*



Commémorations : 80^{ème} année de l'Appel du 18 juin

Des commémorations un peu spéciales où le public n'a pas été autorisé à se réunir à plus de dix personnes. Malgré tout cela, le sentiment de mémoire ne faiblit pas de la part de la population. Pour ces hommes qui se sont battus pour que nos libertés demeurent intactes, ce soir du 18 juin 1940, où le Général de Gaulle lance un appel à poursuivre le combat. Les élus ont rendu un bel hommage à tous ces soldats.

Le 14 juillet

Comment ne pas penser, quatre ans après l'attentat du 14 juillet sur la Promenade des Anglais, aux 86 personnes qui ont perdu la vie, aux blessés qui resteront meurtris à tout jamais. La Fête Nationale a été célébrée dans une version minimaliste, le discours prononcé par Yves Pons, adjoint, a exprimé, face à la crise exceptionnelle que nous connaissons, un hommage aux soignants en première ligne et en deuxième, troisième ligne et à l'arrière, l'engagement des Français.

Restrictions de circulation dans le haut pays pour le passage du Tour de France cycliste 2020 le Dimanche 30 août 2020

Avec l'ascension de trois cols (Cols de la Colmiane, de Turini, d'Eze), long de 187 km, les coureurs du Tour de France vont parcourir un des circuits de montagne les plus difficiles », c'est d'ailleurs la première fois qu'une étape de montagne est composée de deux passages au sommet allant au-delà de 1.500 mètres d'altitude. Cette deuxième étape va entraîner des restrictions de circulation sur les routes du Département. Vous pourrez les apercevoir, caravane comprise, entre 15h00 au Col de Nice et 15h15 lorsqu'ils vont emprunter la pénétrante du Paillon à La Pointe. La circulation des véhicules sera interdite sur le territoire communal de 13h00 à 17h00. **Renseignez-vous avant de partir ...**





« Maman, maman, regarde le petit ânon, !! » les cris des enfants fusent à la ferme pendant que poules, canards, lapins, paons se plaisent à voir tant de curiosité à leur égard. Tout un panel d'animaux domestiques, fait que ce lieu, tenu pendant les vacances scolaires par des emplois d'été, connaît toujours un beau succès. Il faut dire qu'ils sont bien choyés et vivent en parfaite harmonie avec les visiteurs. Le dernier né « *Idéal de Blau* » est un ânon miniature, fruit de Gwendoline et Gadget, ses parents ânes miniatures aussi. Plus loin, dans un autre poulailler, le paon, tout fier, fait sa roue à sa dulcinée. Quant au grand cop il chante à tue-tête : *Coquerico! coquerico!*. *Un vrai plaisir pour les enfants et les grands ravis de la visite.*



13 communes
26 416 habitants



Communauté de communes du Pays des Paillons

Réélection de **Maurice Lavagna** pour un second mandat à la tête de la communauté. A destination de ses treize collègues maires, il s'est engagé à ce qu'ils trouvent auprès de la communauté un appui technique et financier. Maurice Lavagna fixe cinq grands objectifs mais freine les dépenses sur les grands chantiers : Amélioration des déplacements, Traitement des déchets, Protection de l'environnement, Amélioration de l'accessibilité et aménagement du territoire, Lutte contre l'absentéisme des agents de la CCPP.

Ramassage des encombrants :

Suite aux dernières dispositions prises par la Communauté de Communes et par notre Conseil municipal, nous vous informons que les encombrants des personnes seules ou âgées ne possédant aucun moyen de transport et pour les très gros objets ne pouvant entrer dans un véhicule, une collecte sera assurée par nos soins. Vous devez prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 04 93 79 51 04

La municipalité tient à remercier par avance les habitants de la commune qui porteront leurs déchets ou tout objet à la nouvelle déchetterie « EcoValPaillon » qui est très fonctionnelle et sécurisée.

Vous pouvez aussi utiliser nos nouveaux broyeurs à végétaux, pour la modique somme de 20€ par jour livrés et récupérés par notre service technique.



Nouveau commerce de bouche à La Pointe

Plaisirs Pizzas a laissé place à « *Au p'tit Blo* ». Cette nouvelle enseigne tenue par une famille Blausascoise va vous ravir de petits plats et autres snacks à toute heure. C'est au 33, RD 2204 à l'intérieur ou en terrasse que **Charlotte et Claudine** vous attendent de 12h à 15h du lundi au samedi. ☎ : 09 50 70 16 62



Avancement des travaux de l'école maternelle à la Pointe

L'épidémie de Covid va retarder la livraison de l'école maternelle de la Pointe prévue pour la rentrée de septembre. Les travaux ont continué durant tout l'été mais cela ne suffira pas. La municipalité va mettre en place des modulaires pouvant accueillir les élèves pour l'ouverture de la troisième classe le mardi 1^{er} septembre.

Une piscine couverte pour 2021

Une belle réalisation est en projet pour les enfants des écoles et les habitants de la commune et de la vallée des Paillons. La piscine sera couverte et ouverte toute l'année en lieu et place du site de BMX au Col pelletier. Un marché à procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre a été lancé afin de choisir un architecte pour l'ensemble de cet espace dédié à la natation avec snack, buvette et vestiaires.

La Blauscasoise

Le confinement du 15 mars a stoppé net les activités de la Blauscasoise. Le bureau a laissé passer la crise et dès le 11 mai, à partir du moment où l'autorisation a été donnée par le gouvernement pour faire les cours en extérieur, les activités sportives ont repris pour le plus grand plaisir des adhérents. Les cours de sport se sont poursuivis jusqu'à fin juillet pour certaines activités et ils reprendront gratuitement à partir du mercredi 2 septembre dans les salles. Afin de pallier au manque de salaire, l'association a décidé de maintenir



une rémunération aux intervenants durant le mois d'avril, pour les professeurs le montant de leurs indemnités sera au final le même que si l'année avait été normale. Du côté des adhérents, certaines activités ont continué pendant le mois de juillet et débiteront en septembre gratuitement, l'équilibre annuel des cours est maintenu. Seul un tarif plus bas sera appliqué pour les cours de poterie/théâtre car ils n'ont pu être dispensés. Cette année, il y aura aussi un peu de nouveauté avec **Christophe Zanelli** qui passe à deux cours de stretching -lundi et jeudi matin de 9h à 10h et un cours de Mix Fitness le jeudi soir à 18h30. Les cours de Yoga reprendront aux mêmes jours et horaires avec **Karine St Yves**. Vous pouvez retrouver tout le programme de la Blauscasoise dans ce journal. N'hésitez à venir aux cours gratuits durant le mois de septembre. *On essaiera de vous satisfaire au mieux en restant à l'écoute de chacun d'entre vous.*



Conscient du rôle essentiel de la protection des massifs forestiers, les missions de FORCE 06 ont un rôle préventif contre les incendies de forêt. Les agents procèdent à l'entretien des pistes (1680 km sur le département). Cette année, ils ont réalisé des travaux de débroussaillages manuels et mécaniques afin de sécuriser nos pistes. Ils surveillent aussi nos massifs forestiers pendant l'été. Il y a neuf postes de guet et douze patrouilles de surveillance de la forêt.



L'épareuse à l'assaut des talus communaux

Elle est passée dans tous les quartiers, facilitant ainsi le travail des employés du service technique par sa rapidité d'intervention avec un résultat durable.



Débroussailler une obligation pour les propriétaires

Dans le département des Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire d'habitation à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées. Débroussailler, c'est une nécessité, c'est se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens. C'est limiter la propagation du feu, diminuer son intensité. *C'est aussi protéger les autres !*



Vicat : les plantes veillent

Le groupe Vicat place les enjeux climatiques au cœur de sa stratégie. Conscient de son impact sur les émissions de CO2, il a orienté ses travaux de recherche et développement sur l'enjeu majeur que représente leur réduction. Cette surveillance de l'impact environnemental s'effectue par la pose de 5 stations à des points stratégiques autour de l'usine déterminés en considérant l'étude de dispersion et les données météorologiques. Ces stations de prélèvements sont composées de plantes (ray-grass) dites bioaccumulatrices c'est-à-dire qui accumulent tous les polluants atmosphériques environnants. Après 30 jours de mesures, ces plantes sont recueillies et analysées. Une comparaison qualitative et quantitative des résultats avant et après co-incinération permettra d'établir des zones d'impact en fonction des seuils réglementaires et de suivre l'évolution des concentrations en fonction des années.





Les travaux



Travaux : mur de soutènement au quartier Rigon

Les employés du service technique ont mis tout leur savoir-faire pour l'élaboration d'un mur de soutènement au quartier Rigon afin d'éviter que le talus ne s'effrite. La réalisation de ce mur en béton en agglo à bancher a été retardée, le Covid-19 étant passé par là. Les finitions ont été réalisées à la fin du mois de juin, les riverains ont pu découvrir un mur aux finitions soignées.

En manque de masques

La mairie vous informe que vous pouvez venir retirer un masque AFNOR Spec S76-001 (lavable 40 fois) en mairie annexe et mairie du village à partir du **lundi 17 août**. Il sera remis un masque par personne. Ces masques ont été fournis gracieusement par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes. *On continue de se protéger*



Jetez le bon déchet dans le bon bac

Il apparaît que les déchets ne soient pas bien triés.

Pour les valoriser, il y a plusieurs dispositifs de collecte avec des bacs de couleurs différentes selon la nature du déchet. En triant, vous contribuez à préserver les ressources naturelles, à valoriser vos déchets et à limiter la taxe d'ordures ménagères. *Alors à vous de bien trier !*



Assainissement à la Garde

Par délibération en date du 30 mai 2017, la municipalité engageait les travaux d'assainissement collectif aux quartiers St Roch, Guardia, Terra Communa et la Grassette. Un vaste chantier qui aujourd'hui arrive à échéance. Ce projet de 863 503.68€ H.T dont le maître d'ouvrage est le SILCEN a été réalisé par l'entreprise Nicolo. Des imprévus (massif rocheux rencontré sur le tracé, déformation d'un mur de soutènement d'une propriété privée) ont retardé la livraison des réseaux et cela a nécessité la création d'un avenant pour finaliser les travaux.



Broyeur à végétaux en location

Suite aux nouvelles dispositions concernant la collecte des déchets sur la commune et sur tout le territoire de la communauté de communes et sachant que les brûlages de végétaux sont soumis à un décret d'interdiction, il devient compliqué de se débarrasser des branches d'arbres ou autres. La municipalité a donc acquis des broyeurs à végétaux et elle les propose à la location, tout comme les fendeuses à bois. Vous pouvez réserver dès à présent votre matériel pour 20€ par jour, livré et récupéré par le service technique ☎ 04 93 79 51 04



Bienvenue aux nouveau-nés



- * Louca Porchier, né le 23 mai, fils de Laetitia Guidi et de Patrice Porchier
- * Léo Tripodi Beil, né le 31 mai, fils de Pierrick Tripodi et de Laura Beil
- * Nathan Wýnant, né le 22 juin, fils de Lucile Le Menez et de François Wýnant
- * Milo Casenave, né le 23 juin, fils d'Elvina Jeannin et de Karel Casenave
- * Chloé Marchino Digne, née le 27 juin, fille de Charlotte Digne et de Laurent Marchino
- * Marvyn Demoulin, né le 27 juin, fils de Solène Girard et de Lyonel Demoulin
- * Evan Challier, né le 8 juillet, fils d'Emilie Larvi et de Clément Chalier
- * Matthias Galdi, né le 9 août, fils d'Aurélie Lottier et de Sébastien Galdi

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux nouveau-nés



Mariage LOVE LOVE

Le treize juillet, Christophe Alamel, conseiller municipal, fraîchement élu, a célébré son premier mariage en mairie. C'est devant lui que se sont unis *Ludivine Caravecchia*, agent d'escale de la société des chemins de fer, avec *Laurent Scriva*, conducteur d'engins. Ont signé comme témoins: Steve Biancheri, Gérémy Digiovanni, Aurélie Caravecchia et Ivone Oliviera Borges.



Curé de la paroisse Saint Pierre et Paul, le Père **Joseph ZIOBRON** y officie depuis 2017. Il est sur le départ, il sera remplacé par l'abbé **Olivier Kambiré** dès le 1^{er} septembre 2020.



Ils nous ont quittés

- Monsieur Manuel Fernandez, décédé le 6 mai, papa d'Anna Borga
- Madame Liliane Bouillot, décédée le 11 juin, maman de Valérie Morelli, conseillère municipale
- Madame Reine Scotti, décédée le 21 juin, maman de Jean-Paul Scotti
- Monsieur René Paul, décédé le 13 juillet, La Grave de Blausasc
- Madame Annie Walle-Louzon, décédée le 25 juillet, maman de Marilynne Walle

Toutes nos sincères condoléances aux familles et amis touchés par ces deuils



Secrétariat de la paroisse
1, rue de la Fontaine
06440 Blausasc
Tél./Fax : 04 93 79 62 73
Mail :
paroissestpierrestpaul06@orange.fr
Blog :
stpierrestpaul06.canalblog.com

« Le Blausascois »
Esplanade Nicole Lottier
06440 BLAUSASC
Bimestriel édité et rédigé par La Blausascoise
Directeur de publication :
Michel LOTTIER
Dépôt légal à parution

Renseignements :
Mairie de Blausasc
Tél : 04 93 79 51 04
Fax : 04 93 79 65 00
Mail de la commune :
blausasc.maire@orange.fr

Info
Recevez toutes les informations sur Blausasc, en vous inscrivant sur le site de la commune :
www.blausasc.fr